Saint-Médard-sur-Ille	2 juin 2026
Délibération du CCAS 2026-06	

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260602-202606CCAS-DE

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
35250 ST MEDARD SUR ILLE
02.99.55.23.53
mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CCAS DU 2 JUIN 2026

Date de convocation : 28/05/2026

Nombre de membres :
En exercice : 9
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mille vingt-six, le deux juin, à 20h00, le CCAS légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire, Président du CCAS.

Personnes présentes : Noël Bournonville, Josiane Detoc, Karine Guibaudet, Tristan Le Hégarat, Anne-Sophie Lainnemé, Hélène Kerbrat, Bertrand Nuffer, Anicia Blot

Personne absente : Léone Calenge

Secrétaire de séance : Tristan Le Hégarat

N°2026-06 – Nomination du représentant à l'UDCCAS

Bertrand Nuffer s'est proposé pour être représentant à l'UDCCAS.

Le conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Nomme** Monsieur Bertrand NUFFER, représentant à l'UDCCAS.

Pour extrait conforme,
Le Président du CCAS,
Noël BOURNONVILLE

MAIRIE DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE ★ 35 ★